

LA COMMISSION DEMANDE LA MOBILISATION DU SOLDE DES RESSOURCES PROPRES AU TITRE DE LA TVA (ENVIRON 50 MIO. D ECUS) ET UNE CONTRIBUTION SPECIALE DES ETATS MEMBRES DE 2.300 MILLIONS SOUS LA FORME D'UN PRET DES ETATS A LA COMMUNAUTE QUI SERAIT REMBOURSE PAR TRANCHES SUCCESSIVES APRES LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES RESSOURCES PROPRES.

LA PROPOSITION DE LA COMMISSION, BASEE SUR L'ARTICLE 235 DU TRAITE, EST SOUMISE AUJOURD'HUI ENCORE AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPEEN.

B) BUDGET 1985

LA COMMISSION A POURSUIVI LES TRAVAUX PREPARATOIRES DU BUDGET 1985 ET QUI EST PARTICULIEREMENT DIFFICILE A ETABLIR LES RESSOURCES PROPRES RESTENT LIMITEES AU POINT DE TVA, LE FREINAGE DES DEPENSES AGRICOLES NE SERA PAS ENCORE COMPLETEMENT REALISE ET LES AUTRES ENGAGEMENTS POLITIQUES PRIS DANS LA COMMUNAUTE (NOTAMMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DES FONDS STRUCTURELS) DOIVENT ETRE HONORES. C EST UN PEU LA QUADRATURE DU CERCLE QUE LA COMMISSION DOIT ESSAYER DE RESOUDRE.

2.2 ACTIONS EN FAVEUR DES FEMMES

LA COMMISSION A ADOPTE UN PROJET DE RECOMMANDATION QUI S INSCRIT DANS LE NOUVEAU PROGRAMME D'ACTION SUR LA PROMOTION DE L'EGALITE DES CHANCES POUR LES FEMMES (1982-85) CONSACRE A LA REALISATION DE L'EGALITE DES CHANCES DANS LES FAITS, NOTAMMENT PAR DES LEGISLATIONS-CADRE AU NIVEAU NATIONAL PROPRES A SURMONTER LES OBSTACLES DUS A L'HERITAGE D UN CONDITIONNEMENT SOCIAL ET DE NOTIONS STEREOTYPEES OU DEPASSEES.

2.3 PROGRAMME RECHERCHE BIOTECHNOLOGIE (85-89)

LA COMMISSION A ADOPTE UN IMPORTANT PROGRAMME DE RECHERCHE QUI EST SOUMIS AU CONSEIL. IL VISE LA BIO-TECHNOLOGIE ET UNE PARTIE DU PROGRAMME-CADRE PREPARE PAR LA COMMISSION. IL TEND A ORGANISER LA CONCERTATION ENTRE ETATS MEMBRES ET A METTRE EN PLACE UNE INFRASTRUCTURE INTEGREE POUR STIMULER LA RECHERCHE BIO-TECHNOLOGIQUE ET L'EXPLOITATION PAR L'AGRICULTURE ET INDUSTRIE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE.

LE MONTANT EST EVALUE A PRES DE 90 MIO ECUS.

2.4 PROGRAMME DECHETS RADIOACTIFS (1985-1989)

LE TROISIEME PROGRAMME QUINQUENNAL POURSUIT UNE ACTION ENGAGEE DEPUIS 1975. LE TRAITEMENT, LE CONDITIONNEMENT ET LE STOCKAGE DES DECHETS RADIO-ACTIFS DANS DES CONDITIONS DE SECURITE MAXIMALE SONT ESSENTIELS POUR LE DEVELOPPEMENT DES USAGES PACIFIQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE. L'ACTION COMMUNAUTAIRE EN LA

MATIERE A UN CARACTERE PRIORITAIRE. EN COORDONNANT ET EN STIMULANT LES TRAVAUX DE L'ENSEMBLE DES ETATS MEMBRES ET DU CENTRE COMMUN DE RECHERCHE D'EURATOM, ELLE A PERMIS DES PROGRES SUBSTANTIELS PENDANT LES DIX DERNIERES ANNEES, QU'IL S AGIT MAINTENANT DE CONTINUER ET DE CONFIRMER.

LE COUT DU 3EME PROGRAMME EST ESTIME A 92 MIO ECUS.

2.5 BASSIN MEDITERRANEEN

LA COMMISSION A APPROUVE UNE COMMUNICATION AU CONSEIL PROPOSANT UNE SERIE D' ACTIONS ET LA MISE A DISPOSITION DE MOYENS PERMETTANT, A COURT TERME, DE REALISER DES ACTIONS SPECIFIQUES CLAIEMENT IDENTIFIEES GRACE AUX RESULTATS DES ETUDES PRELIMINAIRES ET, A LONG TERME, DE DEFINIR UNE STRATEGIE ET UN PLAN D' ACTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DAS REGIONS MEDITERRANEENNES DE LA COMMUNAUTE.

LA COMMISSION DEMANDE LA CREATION D UN COMITE CONSULTATIF
COMPOSE D EXPERTS DE HAUT NIVEAU POUR L ASSISTER.

LES PROBLEMES SONT DUS ESSENTIELLEMENT A LA POLLUTION ET A LA
SUREXPLOITATION LOCALE. LEUR SOLUTION IMPLIQUERA :
(- LA PROGRAMMATION D UNE STRATEGIE,
(- LA MISE EN PLACE DE CONTROLES PLUS SEVERES ET DE STRUCTURES
CORRESPONDANTES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION,
(- DES INVESTISSEMENTS DESTINES A DES INFRASTRUCTURES DE
PROTECTION,
(- UNE PARTICIPATION A DES ACTIONS EN COURS AU NIVEAU
INTERNATIONAL POUR QU ELLES S ORIENTENT VERS LES MEMES
OBJECTIFS.

3. RELATIONS EXTERIEURES

(-----)

3.1 CONFLIT IRAK/IRAN

(-----)

(ATTENTION DIS : SUR INVITATION DES MINISTRES DES AFFAIRES
ETRANGERES, LE COREPER A EXAMINE LES MOYENS D'HARMONISER AU
PLAN COMMUNAUTAIRE LES MESURES ADOPTEES OU ENVISAGEES PAR
DIVERS ETATS MEMBRES EN VUE DE PERMETTRE D'EXTRME URGENCE UN
CONTROLE EFFICACE DES EXPORTATIONS DE PRODUITS SUSCEPTIBLES
D'ETRE UTILISES POUR LA FABRICATION D ARMES CHIMIQUES. A CETTE
FIN, LA COMMISSION A SOUMIS AU CONSEIL UNE PROPOSITION DE
REGLLEMENT BASEE SUR L'ARTICLE 113 QUI SERAIT APPLICABLE ERGA
OMNES ET NE PRECISE PAS, A CE STADE, LA LISTE DES PRODUITS
COUVERTS QUI DOIT ENCORE FAIRE L'OBJET DE CONCERTATIONS AVEC
LES EXPERTS NATIONAUX. FIN DIS)

3.2 JAPON : MISSION SERVICES COMMISSION

(-----)

L'OBJECTIF DE LA MISSION DE CETTE SEMAINE EST DE POURSUIVRE ET
DE FAIRE AVANCER LES DISCUSSIONS A LA SUITE DES DEMANDES
PRESENTEES PAR LA COMMUNAUTE AU GOUVERNEMENT JAPONAIS (TELEX DU
6 AVRIL).

RAPPELONS QUE CE PAYS A PRIS DEPUIS 1981 UNE SERIE DE MESURES
PORTANT SUR LA LIBERALISATION PROGRESSIVE DE L ACCES A SON
MARCHÉ, MESURES QUE LA COMMUNAUTE COMME LES AUTRES PARTENAIRES
DU JAPON AVAIENT TROUVEES ENCOURAGEANTES.

DANS SON DISCOURS D OCTOBRE DERNIER, LE PREMIER MINISTRE
NAKASONE AVAIT SOULIGNE L INTENTION DE SON GOUVERNEMENT D ALLER
AU-DELA DE L EXERCICE DE L'OUVERTURE DU MARCHÉ. LES ENTRETIENS
ACTUELS DEVRAIENT DONC PORTER NON SEULEMENT SUR LES ASPECTS
COMMERCIAUX MAIS AUSSI SUR DES ASPECTS FINANCIERS ET BANCAIRES.

D AUTRE PART, DANS LE CADRE DE SON PROCHAIN VOYAGE EN EXTREME
ORIENT (INDONESIE, COREE) LE PRESIDENT THORN SE RENDRA EN
VISITE OFFICIELLE AU JAPON DU 9 AU 12 MAI.

3.3 AMERIQUE LATINE

(-----)

LA COMMISSION PROPOSE LE VIREMENT DE 550.000 ECUS DESTINES AU
FINANCEMENT DES FRAIS DE CREATION DE L INSTITUT EUROPE-AMERIQUE
LATINE (TELEX DU 6 AVRIL).



3.4 ONUDI IV

(-----)
 LA COMMISSION A APPROUVE UNE COMMUNICATION AU CONSEIL SUR LA PREPARATION DE LA 4EME CONFERENCE GENERALE DE L'ONU DI A VIENNE DU 2 AU 18 AOUT. L'ONU DI IV SERA UN DES PRINCIPAUX EVENEMENTS DU DIALOGUE NORD-SUD EN 1984 ET CONSTITUERA LA CONFERENCE INTERNATIONALE LA PLUS IMPORTANTE DU GENRE DEPUIS LA CNUCED VI DE JUIN DERNIER. CES PREPARATIFS S'OUVRENT SANS QUE L'ON NE SOIT PARVENU A LANCER LES NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET A UN MOMENT OU APPARAISSENT PLUS CLAIREMENT LES SIGNES D'UNE REPRISE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS INDUSTRIALISES.

AU POINT DE L'O.J. INTITULE ''DECLARATIONS ET PLANS D'ACTION DE NEW-DELHI ET DE LIMA : RETROSPECTIVE ET PERSPECTIVES'' L'ATTENTION SERA CENTREE SUR LES PROGRES REALISES DANS L'INDUSTRIALISATION DU TIERS MONDE ET LA COMMUNAUTE SERA CONTRAINT DE RECONNAITRE QUE LES RESULTATS ACQUIS DEPUIS 1975 SONT DANS L'ENSEMBLE DECEVANTS.

3.5 DROIT DE LA MER (KINGSTON 19 MARS/13 AVRIL)

(-----)
 LA COMMISSION PREPARATOIRE DE L'AUTORITE INTERNATIONALE DES FONDS MARINS ET DU TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER A TENU LA PREMIERE PARTIE DE SA SECONDE SESSION A LA JAMAIQUE (2EME PARTIE GENEVE 13.8/5.9.84). SIX SUJETS ONT ETE ABORDES :

A) UNE PREMIERE LECTURE DES REGLES ET PROCEDURES DESTINES A PERMETTRE L'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE SITE D'EXPLORATION DANS LA ZONE INTERNATIONALE PAR LES PREMIERS INVESTISSEURS (REGIME PIP). LES DELEGATIONS OCCIDENTALES ESTIMENT QU'AVANT TOUT ENREGISTREMENT, LES PAYS CONCERNES DOIVENT S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE CHEVAUCHEMENT, ALORS QUE L'URSS DEMANDE UN ENREGISTREMENT PRIORITAIRE DE SA DEMANDE FAITE EN 1983. LES NEGOCIATIONS SE POURSUIVront.

B) A MISE AU POINT D'UN REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSEMBLEE DE L'AUTORITE INSPIRE DE CELUI DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES N.U.

C) LA COMMISSION SPECIALE NR 1 (PRODUCTEURS TERRESTRES) A DEMANDE AU SECRETARIAT DE RASSEMBLER DIVERSES DONNEES STATISTIQUES SUR LES 4 METAUX EXTRAITS DES NODULES (CUIVRE, NICKEL, COBALT, MANGANESE) AINSI QUE SUR LES MESURES ECONOMIQUES ACTUELLEMENT PRISES A L'ECHELON INTERNATIONAL OU MULTILATERAL EN FAVEUR DES PRODUCTEURS TERRESTRES (LA COMMISSION FOURNIRA DES RENSEIGNEMENTS SUR LE STABEX ET LE SYSMIN). TOUS LES PAYS DE L'ONU SERONT PRIES DE SOUMETTRE POUR LES MEMES METAUX DES DONNEES SUR LEURS INDUSTRIES NATIONALES.

D) LA COMMISSION NR 2 (ENTREPRISE) A FIXE L'ORDRE DE PRIORITE DE SES TRAVAUX, EN METTANT L'ACCENT SUR LE LIEN ENTRE LE DEMARRAGE DE L'ENTREPRISE INTERNATIONALE ET LE REGIME PIP (VOIR A).

E) LA COMMISSION NR 3 (CODE MINIER) A FIXE SON PROGRAMME DE TRAVAIL ET ENTAME LES QUESTIONS LIEES A LA DEMANDE D'APPROBATION DES PLANS DE TRAVAIL (NOTAMMENT LA QUESTION DU PATRONAGE DES INVESTISSEURS PAR LES ETATS).



F) LA COMMISSION NR 4 (TRIBUNAL) A EXAMINE LA QUESTION DE LA COMPOSITION DU TRIBUNAL ET DE SES CHAMBRES AINSI QUE LE PROBLEME DE LA CAPACITE JURIDIQUE DES ENTITES AUTRES QUE LES ETATS, D'ESTER EN JUSTICE DEVANT LE TRIBUNAL. LA COMMUNAUTE A RAPPELE (ANNEXE IV DE LA CONVENTION DE 1982 QUI PREVOIT QUE, DANS LES DOMAINES OU DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES EXERCENT LES COMPETENCES QUI LEUR ONT ETE TRANSFEREES, CELLES-CI AGISSENT DE MANIERE COMPLETEMENT AUTONOME COMME UN SUJET DE DROIT INTERNATIONAL. A SON AVIS, LE TRIBUNAL NE PEUT QUE VERIFIER LA QUALITE DE PARTIE A LA CONVENTION DE L'ORGANISATION CONCERNEE.

3.6 COMMISSION ECONOMIQUE POUR L EUROPE (ECE) (GENEVE, 3-14 AVRIL)

LA DETERIORATION DU CLIMAT DE LA 39EME SESSION APRES LES DISCOURS POLITISES DE L EST PENDANT LA PREMIERE SEMAINE (TELEX DU 13 AVRIL) N'A PAS ETE SANS INFLUENCE SUR LES RESULTATS DE CETTE SESSION. CEPENDANT LES ETATS UNIS ONT ADOPTE PENDANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX UN PROFIL BAS, LAISSANT A LA PRESIDENCE DU CONSEIL DES COMMUNAUTES LE SOIN D'UNE CERTAINE FERMETE FACE AUX DEMANDES DE L'EST.

LA SESSION S EST ACHEVEE A L'AUBE DU 14 AVRIL APRES DE LONGUES ET DIFFICILES NEGOCIATIONS ENTRE L EST ET L'OUEST AU SEIN D'UN GROUPE DE CONTACT PAR L'ADOPTION D UNE RESOLUTION ' OMNIBUS ' ET DE SEPT DECISIONS CONCERNANT LES ACTIVITES FUTURES DE L ECE.

LA PATIENCE ET LA FERMETE DE L'AMBASSADEUR BLANKART (SUISSE), PORTE-PAROLE DU 'CAUCUS' OCCIDENTAL, ONT PERMIS A L'OUEST D ATTEINDRE SES PRINCIPAUX OBJECTIFS, A SAVOIR LIMITER LES REFERENCES ' POLITIQUES ' DANS LA RESOLUTION OMNIBUS, NOTAMMENT LES INCIDENCES DE LA CSCE/MADRID SUR LES TRAVAUX DE L'ECE ET DE FAIRE ADOPTER TOUS LES PROJETS DE DECISIONS PRESENTES PRINCIPALEMENT PAR LA COMMUNAUTE SUR DES SUJETS TELS QUE LA POLLUTION DE L AIR ET DE L'EAU, LA CONFERENCE DE MUNICH ET LA COOPERATION DANS LA MEDITERRANEE.

LES PAYS DE L EST N'ONT PAR CONTRE REUSSI A FAIRE ADOPTER QUE DEUX PROJETS DE DECISIONS PARMIS LES HUIT PRESENTES. LA SURPRISE DE CETTE SESSION DEMEURE L ABSENCE DE VOLONTE DE L EST DE NEGOCIER SERIEUSEMENT UNE DECISION SUR L ENERGIE PREVOYANT LA CONVOCATION D UNE 5E SESSION DES CONSEILLERS ENERGIE ALORS QUE L'EST ETAIT DISPOSE A FAIRE UN PAS DANS CETTE DIRECTION SOUS CERTAINES CONDITIONS (PAS DE REFERENCE EXPLICITE A LA 3E PARTIE DU MANDAT VISANT LA PREPARATION D'UNE REUNION A HAUT NIVEAU). CETTE ATTITUDE PEUT ETRE INTERPRETEE COMME LE DESIR DE L EST DE NE PAS OBERER L AVENIR, COMPTE TENU DE L'EVOLUTION DE L ATTITUDE OCCIDENTALE SUR LA COOPERATION EST/OUEST EN MATIERE D'ENERGIE.

3.7 GATT

DEPUIS QUELQUE TEMPS, L IDEE D'UN NOUVEAU CYCLE DE NEGOCIATIONS A ETE EVOQUEE CA ET LA. RECEMMENT ENCORE, LORS DE LA 23EME SESSION DU GROUPE CONSULTATIF DES 18 DU GATT, LES DISCUSSIONS SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL ETABLI EN NOVEMBRE 82 ONT CONDUIT LES PARTICIPANTS A EVOQUER CETTE IDEE.

LE JAPON, DONT LE PREMIER MINISTRE NAKASONE AVAIT PRIS UNE INITIATIVE SPECTACULAIRE A CE SUJET, A ALORS PRECISE QUE LA PROCEDURE EST PLUS IMPORTANTE QUE LA SUBSTANCE ET QUE LE

CONSENSUS EST INDISPENSABLE : SOMME TOUTE, L'IDEE A BIEN ETE LANCEE MAIS IL FAUT ENCORE DU TEMPS, BEAUCOUP DE TEMPS, POUR LA PREPARATION ET, SURTOUT, POUR OBTENIR L'ACCORD DE TOUS.

POUR D'AUTRES PAYS DEVELOPPES (SUEDE, CANADA...) UN NOUVEAU CYCLE PARAIT NECESSAIRE POUR REDONNER CONFIANCE AUX OPERATEURS ECONOMIQUES ET FACILITER LA TACHE DES GOUVERNEMENTS DANS LA LUTTE CONTRE LE PROTECTIONNISME.

LES PVD RESTENT EXTREMEMENT PRUDENTS : SANS REJETER L'IDEE DU NOUVEAU CYCLE, ILS S ATTACHENT A FAIRE CLARIFIER AU PREALABLE LES OBJECTIFS, LES RESULTATS ESCOMPTEES, LES BENEFICES QU'ILS POURRAIENT EN RETIRER ET, EN TOUT CAS, ILS CONSIDERENT QUE LA PRIORITE DOIT ETRE MAINTENUE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE 1982.

POUR LA COMMUNAUTE, AUCUNE HYPOTHESE N EST EXCLUE D'EMBLEE ET S'IL EST INEVITABLE QUE QUELQUE CHOSE SOIT ENTREPRIS SUR LE PLAN MULTILATERAL PENDANT LA DEUXIEME MOITIE DE LA DECENNIE, IL CONVIENT DE RESERVER A LA PREPARATION LA MEILLEURE PRIORITE ET, EN ATTENDANT, DE VEILLER A CE QUE LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU GATT PROGRESSE D'UNE FACON EQUILIBREE.

POUR LE DIRECTEUR GENERAL DU GATT, UN NOUVEAU CYCLE N EST PAS EXCLU MAIS TOUT ECHEC SERAIT INACCEPTABLE. C EST POURQUOI LA PRIORITE RESTE AXEE SUR LA REALISATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE 1982. CE NE SERA QU'A LA MESURE DE SON ETAT D'AVANCEMENT QUE L'ON POURRA JUGER DE LA CREDIBILITE DU GATT ET, PAR LA MEME, DE LA CREDIBILITE DE TOUTE INITIATIVE POUR UN NOUVEAU CYCLE DE NEGOCIATIONS.

FICHE PARTICULIERE

(-----)
NOUVEL INSTRUMENT DE POLITIQUE COMMERCIALE (N.I.P.C.)
COMME ANNONCE DANS NOTRE DERNIER TELEX, NOUS VOUS ADRESSONS CI-DESSOUS LA 'FICHE' DE LA DG I DECRIVANT LES MECANISMES DU NIPC :

EN SUBSTANCE, L INSTRUMENT EST COMPOSE D UNE VOIE A (REONSE A TOUTE PRATIQUE COMMERCIALE ILICITE DANS LE BUT D'EN ELIMINER LE PREJUDICE EN RESULTANT) ET D UNE VOIE B (PLEIN EXERCICE DES DROITS DE LA COMMUNAUTE EU EGARD AUX PRATIQUES COMMERCIALES DES PAYS TIERS).

L INTERET DE CET INSTRUMENT RESIDE ESSENTIELLEMENT EN SA VOIE A, OU LES PRATIQUES COMMERCIALES ILICITES SONT DEFINIES COMME TOUTES PRATIQUES IMPUTABLES A UN PAYS TIERS INCOMPATIBLES, EN MATIERE DE COMMERCE INTERNATIONAL, SOIT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL, SOIT AVEC LES REGLES GENERALEMENT ADMISES.

A TRAVERS CETTE VOIE A, LE NIPC PERMETTRA DE REPENDRE A UN ENSEMBLE DE PRATIQUES ILICITES EMANANT DES PAYS TIERS DONT BEAUCOUP N'ETAIENT PAS COUVERTES PAR LES INSTRUMENTS SPECIFIQUES DEJA EXISTANTS - AINSI LES PRATIQUES ADMINISTRATIVES RESTRICTIVES EN CONTRADICTION AVEC LES REGLES INTERNATIONALES, AINSI LES RESTRICTIONS A L'IMPORTATION DE MATIERES PREMIERES, AINSI CERTAINES RESTRICTIONS A L'IMPORTATION.-.

DE PLUS ET SURTOUT, A LA DIFFERENCE DES INSTRUMENTS EXISTANTS, LE NIPC PERMETTRA D'IDENTIFIER ET D'ELIMINER LE PREJUDICE EVENTUEL SUBI PAR L'INDUSTRIE COMMUNAUTAIRE SUR SES MARCHES D'EXPORTATION. IL S'AGIT DONC LA D'UN INSTRUMENT CONCERNANT NON SEULEMENT LE MARCHÉ COMMUNAUTAIRE MAIS VISANT ÉGALEMENT A FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES AUX MARCHÉS DES PAYS TIERS.

A CET EGARD, IL FAUT SOULIGNER QUE L'EXPERIENCE AMERICAINE EN MATIERE DE SECTION 301, A LAQUELLE CORRESPOND DANS UNE CERTAINE MESURE LE NIPC, A MONTRE QUE 85 O/O DES CAS CORRESPONDANTS SE SONT TERMINES PAR L'OFFRE D'ENGAGEMENTS UNILATERAUX DE PAYS TIERS - D'OU L'IMPORTANCE CONSIDERABLE DE CETTE QUESTION POUR LA COMMISSION DANS LE MECANISME DECISIONNEL FINAL RETENU.

AU PLAN DECISIONNEL, LA VOIE A COMPREND CHRONOLOGIQUEMENT DEUX PHASES :

(- UNE PHASE DITE CONSULTATIVE, LORSQUE LA COMMUNAUTE, SUIT DES PROCEDURES INTERNATIONALES FORMELLES DE CONSULTATION OU DE REGLEMENTS DES DIFFERENDS. DANS CETTE PHASE, LES DECISIONS D'ENGAGEMENT DE CONDUITE ET DE CLOTURE DE CES PROCEDURES SONT PRISES A TRAVERS UN MECANISME DU COMITE DIT DE SAUVEGARDE. (LA COMMISSION ARRETE UNE DECISION APRES CONSULTATION D'UN COMITE CONSULTATIF - EN CAS D'APPEL AU CONSEIL PAR UN ETAT MEMBRE, DECISION A LA MAJORITE QUALIFIEE DANS LES 30 JOURS - A L'EXPIRATION DU DELAI DE 30 JOURS, LA DECISION DE LA COMMISSION EST APPLICABLE SI LE CONSEIL N'A PAS STATUE).

(- UNE PHASE DECISIONNELLE LORSQUE, A L'ISSUE D'UNE PROCEDURE INTERNATIONALE, LA COMMUNAUTE DOIT DECIDER DE MESURES DE POLITIQUE COMMERCIALE. LE CONSEIL STATUE LA CONFORMEMENT A L'ARTICLE 113, MAIS AU PLUS TARD LE TRENTIEME JOUR SUIVANT LA RECEPTION DE LA PROPOSITION DE LA COMMISSION.

POUR LA VOIE B S'APPLIQUE UN MECANISME DECISIONNEL UNIQUE QUI EST CELUI DU 113 AVEC UN DELAI DE 30 JOURS PENDANT LEQUEL LE CONSEIL DOIT STATUER (ABSENCE DE FILET).

DERNIERE MINUTE

(-----)

CONTRIBUTION DE LA DG II : REUNIONS DU COMITE INTERIMAIRE ET DU COMITE DE DEVELOPPEMENT

LE COMITE INTERIMAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FMI ET LE COMITE DE DEVELOPPEMENT SE SONT REUNIS A WASHINGTON LES 12 ET 13 AVRIL 1984. LE VICE-PRESIDENT ORTOLI Y REPRESENTAIT LA COMMISSION.

A) COMITE INTERIMAIRE

(-----)

PROCEDANT A L'ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE, LE COMITE S'EST FELICITE DE LA VIGUEUR DE LA REPRISE ECONOMIQUE EN COURS AU SEIN DU GROUPE DES PAYS INDUSTRIALISES ET IL A CONSTATE QUE LA NOUVELLE EXPANSION DU COMMERCE MONDIAL, JOINTE A UNE AMELIORATION DES TERMES DE L'ECHANGE. AMELIORAIT LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT. LA PLUPART DES PARTICIPANTS ONT CEPENDANT COMMENTE AVEC INQUIETUDE LE NIVEAU DES TAUX D'INTERET INTERNATIONAUX ET LES DESEQUILIBRES DES COMPTES COURANTS ET DES FINANCES PUBLIQUES DE CERTAINS GRANDS PAYS INDUSTRIALISES.



LE CARACTERE NECESSAIREMENT DURABLE DES POLITIQUES D AJUSTEMENT MISES EN OEUVRE PAR NOMBRE DE PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LE CARACTERE PREOCCUPANT QUE CONSERVENT LES PROBLEMES D ENDETTEMENT INTERNATIONAL ONT ECLAIRE D UN JOUR NOUVEAU LES DISCUSSIONS SUR UNE ALLOCATION EVENTUELLE DE DROITS DE TIRAGE SPECIAUX. UNE FORTE MINORITE DE PAYS INDUSTRIELS A DECLARE NE PAS ETRE ENCORE CONVAINCUE DE L'EXISTENCE D UN BESOIN GLOBAL A LONG TERME DE LIQUIDITES INTERNATIONALES -CRITERE DETERMINANT SELON LES STATUTS DU F.M.I.- MAIS TOUS LES PARTICIPANTS SE SONT MONTRES DISPOSES A POUSSER PLUS AVANT LES ANALYSES ET LES DISCUSSIONS D'ICI LA PROCHAINE REUNION DU COMITE INTERIMAIRE QUI SE TIENDRA LE 22 SEPTEMBRE A WASHINGTON.

B) COMITE DE DEVELOPPEMENT

(-----)
LE COMITE S'EST MONTRE PREOCCUPE DES DIFFICULTES LIEES AUXQUELLES SE HEURTE L'ACHEVEMENT DES NEGOCIATIONS SUR L'AUGMENTATION SELECTIVE DU CAPITAL DE LA BANQUE MONDIALE -QUI DEVRAIT PERMETTRE AU JAPON DE SE HISSER AU 2E RANG DES ACTIONNAIRES- ET SUR LA 7E RECONSTITUTION DES RESSOURCES DE L A.I.D. PAR AILLEURS TOUS LES PARTICIPANTS SAUF UN -LES ETATS UNIS- ONT SOULIGNE LE CARACTERE INADEQUAT DE CETTE DERNIERE QUI, AVEC 9 MILLIARDS DE DOLLARS, MARQUERA UNE BAISSSE SUBSTANTIELLE EN TERMES REELS DES RESSOURCES DE L'INSTITUTION. LA QUESTION DE L'INSTITUTION D'UN FONDS SUPPLEMENTAIRE N'A CEPENDANT GUERE PROGRESSE.

LE COMITE A CONVENU DE MAINTENIR LA PRIORITE ACCORDEE A L'AFRIQUE DANS LES PROGRAMMES DE LA BANQUE ET S'EST FELICITE DE L'INTENTION DE CELLE-CI DE PREPARER UN PROGRAMME SPECIAL D ICI LE MOIS DE SEPTEMBRE, COMPTE TENU DE LA SITUATION CRITIQUE QUI PREVAIL EN AFRIQUE SUB SAHARIENNE.

UNE BONNE PARTIE DES INTERVENTIONS A ETE CONSACREE AU THEME DES INTER-RELATIONS ENTRE COMMERCE, FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT. LA NEFASTE CONJONCTION DU POIDS DU SERVICE DE LA DETTE ET DES CONTRAINTES D UN PROTECTIONNISME ACCRU A ETE SOULIGNEE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS SE SONT INQUIETES DE L'HYPOTHEQUE QU ELLE CONSTITUE A MOYEN TERME POUR NOMBRE DE PAYS EN DEVELOPPEMENT. AUSSI LE COMITE S EST-IL FELICITE DE L'INTERET CROISSANT QU IL A CRU DECELER POUR L IDEE DU LANCEMENT EVENTUEL D UN NOUVEAU ROUND DE NEGOCIATIONS MULTILATERALES SOUS L EGIDE DU GATT.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B
VIA WUI U